



Devenir vérificateur qualifié d'extincteurs portatifs et mobiles

Ref: PR-TECH-MMI-1

La formation indispensable pour assurer la vérification et la maintenance des extincteurs

DURÉE : 4 Jours (28H)

Prix : 2 040,00 € HT



PRÉSENTIEL



FORMATION QUALIFIANTE



Objectifs et compétences visés

- Réaliser tous les travaux attachés aux prescriptions de vérification, de maintenance et de remise en état des extincteurs.
- Identifier la règle technique et la législation en vigueur.
- Calculer une installation d'extincteurs.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Vérificateurs professionnels et personnes chargées, dans les entreprises, les établissements, de l'exploitation et de la maintenance des extincteurs.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Contenu de la formation

Théorie

- Le triangle du feu.
- Les classes de feux.
- Les agents extincteurs.
- Les appareils extincteurs : les caractéristiques.
- Installations d'extincteurs :
 - textes et réglementations en vigueur,
 - principes de calcul d'une installation conformément au Code du travail et au référentiel APSAD R4.
- Les différentes opérations de maintenance : l'inspection, la visite de maintenance, la révision et la vérification périodique.

Pratique

- Démonstration d'efficacité des différents agents extincteurs.
- Maintenance : travaux pratiques sur un parc d'extincteurs de marques différentes permettant de réaliser toutes les opérations de maintenance préventive et corrective.

Cette formation répond aux exigences techniques de la norme française NF S61-919 sur la maintenance des extincteurs.

Modalités de la formation

Modalités d'évaluation

Obtention d'une **attestation de compétence** à l'issue d'une épreuve écrite et d'une épreuve pratique (travaux de maintenance).

Cette attestation de compétence, titre individuel de formation, ne peut se substituer à aucune certification APSAD de Service.

Nos plus

Le référentiel **APSAD R4** est remis à chaque participant.

Les infrastructures et moyens techniques du site CNPP-Vernon permettent la réalisation de tests d'efficacité des différents agents extincteurs, la maintenance préventive et corrective sur les appareils à pression permanente.

Préparation incontournable à l'examen du CAP AVAE en association avec le stage intitulé " Devenir vérificateur qualifié du réseau de robinets d'incendie armés " (réf. PR-TECH-MMI-2).

CNPP en quelques chiffres

21000

stagiaires / an



Des infrastructures
pédagogiques uniques

+ de 500

diplômés / an

+ de 400

intervenants

98%

de stagiaires satisfaits en
2025



Les prochaines sessions

Du 13/04/26 au 17/04/26	Vernon	2 040,00 € HT
Du 18/05/26 au 22/05/26	Vernon	2 040,00 € HT
Du 01/06/26 au 05/06/26	Douai	2 040,00 € HT
Du 08/06/26 au 12/06/26	Toulouse	2 040,00 € HT
Du 15/06/26 au 19/06/26	Vernon	2 040,00 € HT
Du 22/06/26 au 26/06/26	Colmar	2 040,00 € HT
Du 29/06/26 au 03/07/26	Nantes	2 040,00 € HT
Du 14/09/26 au 18/09/26	Vernon	2 040,00 € HT
Du 05/10/26 au 09/10/26	Vernon	2 040,00 € HT
Du 19/10/26 au 23/10/26	Aix-en-Provence	2 040,00 € HT

Du 02/11/26 au 06/11/26	Vernon	2 040,00 € HT
Du 02/11/26 au 06/11/26	Douai	2 040,00 € HT
Du 30/11/26 au 04/12/26	Vernon	2 040,00 € HT

Nos formations complémentaires

Robinets d'incendie armés (RIA)

Devenir vérificateur qualifié du réseau de robinets d'incendie armés

3,5 Jours

Présentiel

La formation indispensable pour assurer la vérification et la maintenance des RIA et PIA

-

Extincteurs portatifs, mobiles et fixes

Recyclage des vérificateurs d'extincteurs portatifs et mobiles

2 Jours

Présentiel

Actualiser ses compétences

-

Extincteurs portatifs, mobiles et fixes

Concevoir une implantation d'extincteurs portatifs et mobiles

1 Jour

Présentiel

Application du référentiel APSAD R4

-

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70